



Glossaire de pharmacologie



Version 3.1

2020

- A -

Absorption

Processus par lequel un médicament déposé à la surface d'un tissu parvient dans la circulation systémique.

L'absorption d'un médicament peut être digestive, pulmonaire, cutanée, oculaire. Cette phase peut être modifiée par l'alimentation ou être la cible d'interactions médicamenteuses (association à des pansements gastriques qui peuvent diminuer ou retarder l'absorption digestive, association avec des médicaments modifiant la vidange gastrique en accélérant ou retardant le temps de contact avec la muqueuse digestive).

Affinité

Capacité d'un médicament à se lier à un site récepteur.

Agoniste

Médicament se fixant sur le récepteur, pour le stimuler et entraîner une action pharmacodynamique.

La puissance d'un agoniste se définit par la concentration (ou la dose) de l'agoniste qui produit 50 % de son effet maximal (CE50 ou dose efficace 50)

Agoniste-antagoniste

Médicament se comportant comme un agoniste sur un récepteur et un antagoniste sur un autre récepteur appartenant à la même famille.

Exemple : la nalbuphine (Nubain®) est un opiacé antagoniste des récepteurs μ et agoniste des récepteurs κ .

Agoniste partiel

Médicament agoniste à activité intrinsèque est compris entre 0 et 1 par comparaison à l'agoniste plein agissant sur un même récepteur. Généralement, l'agoniste plein est le neurotransmetteur endogène.

Exemple : la buprénorphine (Temgesic®) est un agoniste partiel des récepteurs opiacés de type μ

Agoniste plein

Médicament agoniste à activité intrinsèque égale à 1

Exemples : morphine (pour le récepteur opiacé μ), noradrénaline (pour le récepteur α), isoprénaline (pour le récepteur β)

Aire sous la courbe (ASC)

Intégrale de la concentration plasmatique sur un intervalle de temps défini.

L'ASC permet la mesure de la *biodisponibilité* du médicament

Alcaloïdes

Bases faibles de structure complexe et d'origine végétale.

Les alcaloïdes sont insolubles dans l'eau mais leurs sels sont hydrosolubles.

Antagoniste

Substance qui se fixe sur le récepteur, dont l'activité intrinsèque est égale à 0 et qui empêche ou déplace la fixation de l'agoniste et réduit ou supprime son action

Exemple : les antihistaminiques de type anti-H1, qui se fixent sur les récepteurs à l'histamine, inhibant ainsi l'action de l'histamine endogène.

Antagoniste compétitif

Médicament doué d'affinité mais dépourvu d'action pour un récepteur donné.

Un antagoniste compétitif est susceptible d'empêcher l'effet d'un agoniste pour le même récepteur mais cet effet peut être levé en le déplaçant par des doses croissantes d'agoniste (un agoniste partiel se comporte vis-à-vis d'un agoniste plein comme un antagoniste compétitif).

Antagoniste non compétitif

Médicament susceptible d'empêcher ou de diminuer l'action d'un agoniste sans se fixer sur le récepteur de celui-ci

Anticholinergique

Qui s'oppose aux effets de l'acétylcholine sur ses *deux* types de récepteurs nicotiques (N) et muscariniques (M).

Atropinique

Qui est en rapport avec l'atropine.

En effet, l'acétylcholine agit sur deux types de récepteurs : les récepteurs nicotiques (N) et les récepteurs muscariniques (M). L'atropine est un antagoniste des récepteurs muscariniques, mais elle n'antagonise pas les effets de l'acétylcholine au niveau des récepteurs nicotiques. Il convient donc d'utiliser le terme « effet atropinique » et non le mot « anticholinergique »

Automédication

Recours, dans une intention de soin, à un (ou plusieurs) médicament(s) sans l'aide d'un médecin

- B -

Bénéfice thérapeutique

Amélioration mesurable de l'état de santé ou de bien-être d'un sujet ou d'une population en rapport avec l'utilisation d'un traitement, médicamenteux ou non.

Cette amélioration peut être immédiate ou retardée, transitoire ou définitive, mais doit être pertinente en termes d'efficacité (diminution de la mortalité, de la morbidité, amélioration de la qualité de vie, etc.)

Biodisponibilité (F)

Fraction de la dose administrée d'un médicament qui atteint la circulation générale et *Vitesse* à laquelle elle l'atteint

On distingue :

- *La biodisponibilité absolue* : caractéristique du médicament, elle se détermine en comparant les taux sanguins après administration par voie intraveineuse et par voie orale.
- *La biodisponibilité relative* : caractéristique de la forme galénique, elle se calcule en comparant les taux sanguins après administration d'une forme orale à tester et d'une forme de référence.

Blister

Alvéole de protection enveloppant les médicaments.

Bon usage du médicament

Selon l'OMS, il s'agit de « Prescrire au bon malade (faire un diagnostic avant toute chose) le bon Médicament (c'est-à-dire celui qui a la meilleure efficacité, innocuité, praticité) à la bonne dose (adapter la posologie au cas à traiter) pendant une durée déterminée et à un coût abordable à l'échelle individuelle et collective »

Bonnes Pratiques

Ensemble d'exigences ou de recommandations s'appliquant à toutes les étapes qui précèdent l'obtention du produit de santé (prélèvement, fabrication ou préparation, etc.) et à toutes celles relatives à son utilisation (essais cliniques, pharmacovigilance, etc.).

L'application de ces règles doit aboutir à la mise en place d'un système de maîtrise et de surveillance de la qualité ayant pour but d'apporter un maximum de garanties au niveau de la sécurité et d'évaluer à tout instant les risques liés aux pratiques et aux produits de santé.

- C -

Capsule et perle

Les capsules sont des globules creux, ovoïdes ou cylindriques, contenant une dose unitaire d'un principe actif liquide ou pâteux. Les perles sont des capsules sphériques (formes pharmaceutiques).

Cinétique linéaire

Modèle pharmacocinétique dans lequel la vitesse d'élimination du médicament est proportionnelle à sa concentration.

On parle encore de cinétique de premier ordre. Lors d'un processus de premier ordre, la demi-vie est constante et ne dépend pas de la dose administrée. La cinétique linéaire est le modèle le plus fréquemment retrouvé avec les médicaments.

Cinétique non linéaire

Si un médicament subit un phénomène de saturation lié à son métabolisme, les mécanismes responsables sont d'ordre 0 : la vitesse d'élimination du médicament est *constante au-dessus d'une certaine concentration*.

On parle encore de cinétique " saturable " ou " dose-dépendante ". Exemple : alcool

Cinétique plasmatique

Evolution des concentrations plasmatiques d'un médicament en fonction du temps.

Clairance plasmatique

Volume plasmatique totalement épuré d'une substance par unité de temps.

Elle s'exprime en mL/kg/min et mesure la capacité de l'organisme à éliminer un médicament. Elle est la somme des différentes clairances (clairance hépatique, rénale, etc.). Plus un médicament présente une clairance plasmatique élevée, plus sa demi-vie est brève.

Classe pharmacologique

Ensemble des médicaments ayant la même cible et la même propriété pharmacodynamique principale.

Classe thérapeutique

Ensemble des médicaments à même visée thérapeutique.

C_{max}

Concentration plasmatique maximale d'un médicament après son administration.

Collyre

Soluté ou suspension dans l'eau (ou l'huile) destiné à être instillé dans le cul de sac conjonctival.

Comprimé

Forme pharmaceutique solide obtenue par l'agglomération sous pression d'un ou plusieurs principes actifs sous forme de poudre, additionnée ou non d'excipient ou d'autres substances inactives.

Concentration Efficace 50 (CE 50)

Concentration déterminant 50% de l'effet maximal d'une substance agoniste.

Concentration maximale

Paramètre pharmacocinétique (C_{max} exprimée en ng/L ou mg/L) correspondant à la concentration plasmatique maximale relevée après administration.

Contre-indication

Situation physiologique (grossesse, âge, poids, etc.) ou pathologique (maladie, antécédents, etc.) ou situations d'associations médicamenteuses interdisant l'administration d'un médicament.

On distingue les contre-indications relatives, où, dans certains cas, la prise du médicament reste possible sous surveillance stricte, et les contre-indications absolues où le médicament ne doit jamais être pris, quel que soit le bénéfice escompté.

Courbe dose-effet ou concentration-effet

Courbe représentant graphiquement la relation entre l'intensité d'un effet pharmacodynamique et la dose (ou la concentration) du médicament.

Crèmes

Préparations de constitution semblable à celle des pommades mais de consistance plus fluide en raison de la présence d'au moins 20 % d'eau.

-D-

DCI

Dénomination Commune Internationale

Délai d'apparition

Intervalle de temps séparant le début de l'exposition à un médicament et la survenue d'un évènement, sans préjuger d'une association entre les deux.

Demi-vie plasmatique d'un médicament

Temps nécessaire ($t_{1/2}$ exprimé en min ou h) pour que la concentration plasmatique décroît d'une valeur quelconque à la moitié de cette valeur. Il s'agit d'un paramètre pharmacocinétique du médicament dépendant des caractéristiques physico-chimiques du médicament.

Dénominations du médicament

Un médicament répond à plusieurs dénominations :

-*Dénomination scientifique* suivant les règles de nomenclature de l'Union Internationale de Chimie (exemple : 3-chloro-hydroxy-méthyl-barbiturique)

-*Dénomination commune internationale (DCI)* : nom simple et utilisable en tout pays, proposée par l'OMS (exemple : propranolol, captopril, etc.). Le segment-clé permet de reconnaître la classe pharmacologique d'appartenance.

-*énomination commerciale* : nom faisant l'objet de marque déposée par un industriel et reconnaissable par le signe

Distribution

Phase *pharmacocinétique* succédant à l'absorption, et correspondant à la diffusion du médicament dans l'organisme.

La Phase de distribution dépend des caractéristiques physico-chimiques du médicament qui conditionne son affinité pour les différents tissus. On quantifie la distribution par le volume de distribution (Vd).

Dose efficace 50 (DE 50)

Dose déterminant 50% de l'effet maximal d'une substance agoniste.

Dose de charge

On administre une dose de charge d'un médicament lorsque l'on veut obtenir très rapidement une concentration plasmatique efficace.

Ainsi, on n'attend pas les 5 demi-vies habituelles nécessaires pour obtenir le plateau thérapeutique. La dose de charge est toujours supérieure à la dose d'entretien.

Dose seuil

C'est la plus faible dose révélant un effet pharmacodynamique.

Dose unitaire

Quantité minimale d'un médicament destiné à être administré en une fois.

Dragée (ou comprimé enrobé dragéifié)

Forme pharmaceutique solide comportant le plus souvent un noyau comprimé enrobé de sucre.

- E -

Effecteur

Cible au niveau duquel la transmission de l'information entraîne un effet (ou une réponse) pharmacodynamique

Effet du premier passage hépatique

Effet lié à la biotransformation hépatique (via la veine porte), d'une fraction de la dose d'un médicament après son résorption intestinale ; il s'observe pour les médicaments ayant une forte affinité pour les enzymes du métabolisme hépatique et est responsable d'une diminution de la biodisponibilité. L'effet de premier passage hépatique s'observe pour les médicaments ayant une forte affinité pour les enzymes du métabolisme hépatique et est responsable d'une faible biodisponibilité.

On peut éviter l'effet de premier passage hépatique en utilisant une voie d'administration donnant un accès direct à la circulation générale (sans passer la circulation porte), comme la voie sublinguale ou la voie transdermique.

Effet indésirable médicamenteux

Réaction nocive et non voulue à un médicament ou produit se produisant aux posologies normalement utilisées chez l'homme.

Un effet indésirable peut survenir pendant l'utilisation du médicament (ulcère sous aspirine) ou à l'arrêt du médicament (thrombose à l'arrêt d'un anti agrégant plaquettaire).

Effet pharmacodynamique

Modification du fonctionnement d'un système (ou d'un organe ou d'un tissu ou d'une cellule), quantifiable et reproductible, généralement dose-dépendante, en rapport avec l'administration d'un médicament à un organisme vivant (quel qu'il soit, animal ou homme).

Effet placebo

Modification de l'état de santé ou de bien-être d'un sujet non explicable par une propriété pharmacologique connue du médicament utilisé mais en rapport avec le contexte *psychologique* lié à la prescription, son environnement ou la confiance du malade dans l'efficacité du médicament.

L'effet placebo s'observe également avec des traitements non médicamenteux. L'étymologie du mot *placebo* (du latin, je plairai) restreint, en principe, la définition aux effets bénéfiques espérés par le patient. Pour les manifestations indésirables en rapport avec la prise d'un médicament dénué d'activité pharmacologique, on parle d'effet nocebo.

Effet de premier passage

Captage et métabolisation du principe actif par les premiers organes traversés (foie, poumons, etc.) avant le passage dans la circulation générale.

On parle le plus souvent d'effet de premier passage hépatique qui, s'il est important, réduira la quantité de médicament arrivant dans la circulation générale (et donc sa biodisponibilité).

Effet secondaire

Effet d'un médicament en rapport avec une de ses propriétés pharmacologiques annexes et donc connues. Exemple : effet antinaupathique des antihistaminiques H1 (lié à leur propriété anticholinergique) ; hypotension orthostatique des neuroleptiques (ou des antidépresseurs imipraminiques) en relation avec leur propriété antagoniste des récepteurs alpha-adrénériques. Un effet secondaire peut avoir des conséquences nocives ou non.

Effet thérapeutique

Amélioration mesurable, immédiate ou retardée, transitoire ou définitive, de l'état de santé ou de bien-être d'un sujet en rapport avec l'utilisation d'un médicament et explicable d'une part par une ou plusieurs des propriétés pharmacologiques du médicament et d'autre part par les effets de la prise en charge globale (effet médecin, effet placebo, etc.). L'effet thérapeutique va donc au-delà du simple effet pharmacologique du médicament.

Effet toxique

Manifestation nocive découlant de l'administration d'une dose toxique (c'est-à-dire *supra thérapeutique*) d'un médicament.

Un effet toxique peut découler de l'administration d'une forte dose pendant un temps court ou très court (intoxication ou toxicité aiguë) ou d'administrations répétées aboutissant à une dose cumulée trop forte (toxicité cumulative, toxicité chronique).

Efficace

Qui produit l'effet attendu. Un médicament est dit efficace s'il est susceptible d'induire un bénéfice thérapeutique.

En pharmacologie, le terme d' "*efficacité*" regroupe trois sens :

- **Activité (*efficacy*)**
- **Efficacité (*effectiveness*)**
- **Efficience (*efficiency*)**

Elimination

Disparition du principe actif de l'organisme par métabolisation et/ou par excrétion.

Cette élimination peut se faire par voie rénale (le plus souvent) mais aussi biliaire ou même fécale et respiratoire.

Evidence-based Medicine

Terme anglais synonyme de "Médecine Factuelle" ou "Médecine fondée sur les Preuves"

Excipient

Substances facilitant la mise en forme galénique du médicament (adaptée à la voie d'administration).

Les excipients comprennent notamment les colorants, les conservateurs, les diluants et les agrégants. Les excipients peuvent être à l'origine d'effets indésirables, en particulier allergiques : on parle alors d'excipients à effets notoires

- F -

Facteur de risque médicamenteux

Caractéristique associée à une augmentation de la probabilité de survenue d'un effet indésirable médicamenteux.

Les facteurs de risque peuvent être propres à la constitution du sujet (âge, sexe, maladie, anomalie du métabolisme, etc.), aux caractéristiques de l'exposition (posologie, durée, médicaments associés, etc.) ou à d'autres éléments (alimentation, climat, saison, etc.).

Forme Galénique

Aspect sous lequel se présentent les médicaments (voir comprimé, gélule, suppositoire, etc.). Voir aussi le terme Galénique

Fourchette thérapeutique

Zone des *concentrations* plasmatiques d'un médicament, comprise entre, d'une part une concentration minimale au-dessous de laquelle le médicament est le plus souvent inactif, et d'autre part une concentration maximale au-dessus de laquelle apparaissent le plus souvent des effets indésirables.

-G-

Galénique

Science pharmaceutique concernant la mise en forme d'un principe actif en vue d'une mise à disposition optimale dans *l'organisme humain*.

On parle de forme galénique pour désigner la forme sous laquelle est présenté un médicament : comprimé, sirop, solution injectable, gélule, suppositoire, etc.

Gélule

Forme pharmaceutique constituée par deux cylindres de gélatine colorée ou non, fermés à l'une de leur extrémité par une calotte sphérique, s'emboîtant hermétiquement l'une dans l'autre.

Les gélules servent à administrer par voie orale les doses unitaires de poudres actives dans une gamme allant de 10 cg à 1 g.

Goutte

Unité de prise d'un médicament sous forme liquide, délivrée grâce à un " compte-gouttes ".



Incidence

Nombre de *nouveaux* cas d'un événement survenus dans une population au cours d'une période donnée (exemple : cas incidents, incidence annuelle).

En langage courant, le terme incidence est fréquemment utilisé pour désigner un taux d'incidence. Exemple : une incidence de 3 pour 1000.

Index thérapeutique

Rapport de la dose de principe actif estimée toxique à la dose estimée efficace dans une indication donnée.

En théorie, plus ce rapport est grand, plus le médicament est maniable. Pour des médicaments à index thérapeutique étroit, la dose toxique étant très proche de la dose se révélant efficace chez la majorité des sujets, la posologie devra être ajustée avec précision.

Interaction médicamenteuse

Modification de l'effet (pharmacologique ou indésirable), obtenu ou attendu avec un médicament, du fait de la prise simultanée d'une autre substance (médicamenteuse ou non, comme par exemple l'alimentation).

On parle d'interaction d'ordre *pharmacocinétique*, si le second médicament modifie, à un niveau quelconque, la pharmacocinétique, du premier (par exemple, en accélérant ou ralentissant son métabolisme hépatique ou son élimination urinaire).

Dans les interactions d'ordre *pharmacodynamique*, le second médicament ne modifie pas la pharmacocinétique du premier mais agit, à un niveau quelconque, sur son mécanisme d'action en l'inhibant (*antagonisme*) ou en le renforçant (*potentialisation*).

-L-

Ligand

Toute entité chimique (médicament, neurotransmetteur, etc.) se liant à un récepteur d'une manière sélective et saturable.

Lotion

Préparation aqueuse, parfois légèrement alcoolisée, contenant en suspension ou en solution diverses substances médicamenteuses, destinée à une application sur la peau ou les muqueuses.

- M -

Marge thérapeutique

Zone comprise entre, d'une part la *dose* minimale au-dessous de laquelle le médicament est le plus souvent inactif et, d'autre part la dose maximale au-dessus de laquelle apparaissent le plus souvent des effets indésirables dose dépendants.

La marge thérapeutique concerne la *dose* alors que la fourchette thérapeutique a trait aux *concentrations*.

Messagers

Substances chimiques responsables de la transmission de l'information dans l'organisme.

Les messagers comprennent les *neuromédiateurs*, les *hormones*, les *neuro-hormones* et les *autacoïdes*.

Métabolite

En pharmacologie, substance produite par la transformation *in vivo* d'un médicament.

Un médicament est généralement transformé dans l'organisme en plusieurs métabolites de structures chimiques différentes. Selon les cas, un métabolite peut être actif et conserver un effet pharmacologique, inactif, réactif ou toxique.

-N-

Neuromédiateurs ou médiateurs ou médiateurs chimiques

Messagers chimiques responsables de la transmission de l'information au niveau des synapses entre neurones (ou entre neurones et effecteurs).

Nocebo

Effet indésirable constaté avec un médicament indépendamment de tout effet pharmacologique. Il correspond donc aussi aux effets indésirables du placebo.

Notice

Document d'information accompagnant un médicament et destiné à l'utilisateur. La notice est une annexe.

- 0 -

Observance

Respect par un malade des règles d'utilisation d'une thérapeutique, médicamenteuse ou non, qui lui a été prescrite.

Un malade est dit observant (*compliant*) si son comportement ne s'écarte pas significativement de ce qui est attendu et non observant (*non compliant*) dans le cas contraire.

La connaissance de l'observance, parfois difficile en pratique, est fondamentale pour interpréter certaines inefficacités thérapeutiques ou effets indésirables.

Ordonnance

Etymologiquement vient d'ordonner qui veut dire "mettre en ordre, ranger".

Document écrit, établi par le médecin et remis au malade, comportant ses prescriptions, notamment médicamenteuses.

Overdose

Synonyme de surdosage

Ovule

Forme pharmaceutique de forme ovoïde contenant une dose unitaire et destinée à être introduite dans le vagin.

-P-

Parentéral

Etymologiquement à côté (*para*) de l'intestin (*enteron*).

On parle d'introduction parentérale d'un médicament pour signifier son entrée dans l'organisme par une autre voie que la voie digestive : injection sous-cutanée, intramusculaire, intraveineuse, intradermique, intra artérielle, intrarachidienne, intra articulaire, intra pleurale, intra péritonéale, etc.

Période de latence

Intervalle de temps entre la première exposition à un médicament et la survenue d'un évènement.

Pharmacocinétique

Branche de la pharmacologie ayant pour objet l'étude descriptive qualitative et quantitative du devenir des médicaments dans un organisme vivant.

La pharmacocinétique s'intéresse à l'évolution des concentrations d'un médicament et de ses métabolites éventuels après (ou au cours de) son administration. Elle couvre l'étude des différentes étapes du devenir du médicament (*ADME*, Absorption, Distribution, Métabolisation, Elimination) en fonction du temps et de la dose administrée. Cette étude de la cinétique du médicament dans le sang, les tissus, les excréta, conduit à la détermination de divers paramètres : demi-vies, volumes de distribution, constantes de résorption, d'élimination, de transfert, clairances et à l'établissement de modèles dits " pharmacocinétiques " pouvant être interprétés mathématiquement et permettant de simuler le devenir du médicament dans différentes conditions d'administration.

Pharmacodynamie

Etude de l'ensemble des effets d'un médicament sur un organisme vivant.

Ainsi, le pharmacologue caractérisera les divers effets pharmacodynamiques du médicament sur un organe, un animal ou chez l'homme : effet hypotenseur, effet vasodilatateur, effet myorelaxant, effet hypocholestérolémiant, effet hypothermisant, etc. Il cherchera aussi à en préciser le mécanisme.

Pharmacologie

Vient du mot grec " Pharmakon " qui veut dire remède mais aussi poison.

Discipline ayant pour objet l'étude des interactions entre les médicaments et les organismes vivants.

Cette définition couvre un champ extrêmement large puisqu'elle comprend, en dehors de la pharmacocinétique, de la pharmacodynamie, de la pharmacovigilance et de la pharmacodépendance, l'étude du médicament chez l'animal (pharmacologie expérimentale), ou chez l'homme (pharmacologie clinique). La pharmacologie moléculaire étudie les propriétés physico-chimiques des médicaments et leur relation avec leur activité biologique.

Pharmacovigilance

Discipline ayant pour objet la détection, l'évaluation, la compréhension et la prévention des risques d'effet indésirable des médicaments.

Les outils de la pharmacovigilance peuvent être cliniques, épidémiologiques, expérimentaux (exemple : tentative de reproduction chez l'animal d'un effet indésirable pour en comprendre le mécanisme) ou diagnostiques (méthodes d'imputabilité). Le but ultime de la pharmacovigilance est l'amélioration du rapport bénéfice/risque des médicaments commercialisés que ce soit à l'échelon individuel (choisir le traitement le mieux adapté à un patient donné) ou populationnel de santé publique (maintenir ou non un médicament sur le marché, informer les prescripteurs de ses risques potentiels, etc.).

Phase d'absorption

Période s'étendant entre le dépôt d'un médicament à la surface ou à l'intérieur de l'organisme jusqu'à son arrivée dans la circulation systémique.

Phase d'élimination

Période pendant laquelle le principe actif disparaît de l'organisme par métabolisation et/ou par excrétion.

Phénomène de rebond

Exacerbation de la maladie antérieure lorsqu'on suspend brusquement l'administration du médicament (à différencier du syndrome de sevrage)

Pilule

Du latin "*pilula*" : petite balle.

Forme pharmaceutique sphérique destinée à l'administration par voie orale de doses unitaires de substance active sous un faible volume.

Les pilules ont disparu. Dans le langage courant, "pilule" désigne maintenant presque toujours un contraceptif oral, dont la forme pharmaceutique n'est jamais celle d'une pilule (mais celle d'un comprimé dragéifié).

Placebo

Substance, forme pharmaceutique ou tout autre traitement présenté comme actif alors qu'il est dénué d'effet pharmacologique.

Un placebo peut cependant être à l'origine, par exemple par suggestion psychique, d'une amélioration de l'état de santé ou du bien-être du malade (effet placebo) ou encore d'une manifestation indésirable (effet nocebo).

En Pharmacologie Clinique, quand elle est possible, l'utilisation d'un placebo par l'un des groupes comparés d'un essai clinique (groupe placebo, *placebo group*) permet de mesurer l'importance des effets induits par la prescription, son environnement ou le fait de participer à une recherche.

On parle aussi de médicament placebo à propos d'un produit dont l'efficacité n'a pas été démontrée scientifiquement.

Plateau d'équilibre

Niveau plasmatique stable des concentrations du médicament.

Ce niveau suppose l'équilibre des entrées et des sorties pendant un temps donné. La prescription doit tendre à cet équilibre. A posologie usuelle, ce plateau d'équilibre est généralement atteint en 4 ou 5 demi-vies.

Poison

Toute substance, préparation plante, etc. susceptible d'entraîner des effets nocifs voire mortels.

Pommade

Préparation de consistance molle destinée à être appliquée sur la peau ou les muqueuses.

Les pommades sont une forme pharmaceutique utilisée en particulier en dermatologie, en ophtalmologie ou en oto-rhino-laryngologie. Elles contiennent des poudres actives ou inactives (qui épaississent la préparation), de l'eau (qui ramollit la préparation et diminue l'adhérence) et des excipients.

Posologie

Indication de la quantité totale d'un médicament administré à un malade, en une ou plusieurs fois, estimée selon son âge, son poids, le type et la gravité de l'affection qu'il présente (Dictionnaire Robert).

La posologie varie selon la voie d'administration et s'exprime généralement en milligrammes par kilogramme.

A la différence de la *dose* qui représente une quantité globale de médicaments pour une unité de traitement, la posologie définit également l'éventuelle répartition chronologique de cette dose.

Préparation injectable

Solution, suspension ou émulsion stérile, présentée dans des récipients clos et transparents et destinée à être introduite dans l'organisme en général par voie transcutanée.

On parle d'injection lorsque l'administration est opérée au moyen d'une seringue et d'une aiguille, l'opération est brève et le volume de médicament limité.

Prévalence

Nombre de cas d'un événement recensés dans une population au cours d'une période de temps donnée.

La prévalence d'une maladie inclut les cas survenant au cours de cette période (cas incidents) et les cas survenus antérieurement mais non guéris.

La prévalence est donc toujours supérieure à l'incidence sauf si la durée d'évolution de la maladie ou de l'événement est très courte ou nulle.

Principe actif

Substance dotée de propriétés pharmacodynamiques entrant dans la composition des médicaments et responsable de leur effet pharmacodynamique.

Puissance d'un agoniste

Concentration produisant 50 % de l'effet maximal.

Sert par exemple à définir les équivalences de doses entre agonistes d'un même récepteur.

-R-

Rapport bénéfice/risque

Prise en considération du bénéfice apporté par un médicament pour juger du caractère, acceptable ou non, du risque encouru.

Cette démarche peut s'appliquer à l'échelon individuel (caractère acceptable ou non d'une stratégie pour un malade donné) ou à l'échelon populationnel en comparant, pour un ensemble de sujets, les résultats constatés ou attendus en termes de bénéfice médicamenteux et de risque d'effet indésirable.

Récepteur

Lieu moléculaire spécifique d'une cellule effectrice avec lequel le neuromédiateur (ou le médicament) réagit pour provoquer la réaction caractéristique de la cellule à ce médiateur (ou au médicament).

Les récepteurs sont situés soit au niveau de la membrane cytoplasmique (récepteurs canaux, récepteurs enzymes, récepteurs liés aux protéines G), soit à l'intérieur de la cellule (dans le noyau notamment où on parle de récepteur nucléaire). Une même cellule comporte en général plusieurs types de récepteurs.

Récepteurs pré synaptiques

Récepteurs situés au niveau de la membrane pré synaptique.

On distingue des récepteurs pré synaptiques alpha, bêta adrénergiques, dopaminergiques, sérotoninergiques, de l'angiotensine II, etc.

Récepteurs post synaptiques

Récepteurs situés au niveau de la membrane post synaptique.

-S-

Sachet

Forme pharmaceutique faite d'une enveloppe hermétiquement close en papier, métal ou plastique, contenant une unité de prise sous forme de poudre.

Sélectivité

Propriété d'un médicament d'interagir avec *un seul* des *sous-types* d'un récepteur.

Exemples : clonidine : agoniste adrénergique sélectif des récepteurs alpha2-adrénergiques ; prazosine : antagoniste sélectif des récepteurs alpha1-adrénergiques ; acébutolol : bêta-bloquant sélectif des récepteurs bêta1-adrénergiques.

Seringue

Matériel destiné à contenir une préparation injectable en vue de son administration.

Les seringues sont généralement en plastique, exceptionnellement encore en verre en cas de problème d'incompatibilité. Elles peuvent être graduées (permettant d'administrer une quantité variable de médicament) ou non. Elles sont généralement jetables, à usage unique. Certaines spécialités sont présentées sous forme de seringues pré remplies prêtes à l'utilisation. Certaines seringues ont une graduation spécifique d'un médicament donné (héparine, insuline), voire d'une spécialité.

Sévère

Adjectif qualifiant l'intensité d'un effet indésirable d'un médicament c'est-à-dire l'importance et le retentissement d'un effet indésirable sur la vie quotidienne d'un malade.

L'intensité d'un effet peut s'apprécier selon 3 degrés :

- *faible* : n'affecte pas l'activité quotidienne habituelle du patient,
- *moyen* : perturbe l'activité quotidienne habituelle du patient,
- *fort* : empêche l'activité quotidienne habituelle du patient.

Sirop

Solution aqueuse fortement concentrée en sucre.

Les sirops contiennent environ les deux tiers du poids en sucre, ce qui leur assure une conservation prolongée. Cette teneur peut être réduite par l'utilisation de conservateur.

Spécificité

Un médicament est spécifique d'un type de récepteur lorsqu'il ne peut interagir qu'avec ce récepteur.

Exemples : antagonistes bêta-adrénergiques ou antagonistes H2-histaminergiques. A l'inverse, les antihistaminiques H1 sont sélectifs mais non spécifiques des récepteurs H1, puisqu'ils bloquent aussi les récepteurs muscariniques ou alpha-adrénergiques. La spécificité se vérifie rarement puisque de nombreux médicaments agissent sur plusieurs types de récepteurs (neuroleptiques, antidépresseurs...).

Spray

Conditionnement pressurisé permettant la pulvérisation de particules solides ou liquides grâce à un gaz propulseur.



Suppositoire

Forme pharmaceutique solide destinée à l'administration par voie rectale de dose unitaire de médicament.

Les suppositoires peuvent avoir une action générale ou locale selon que le principe actif est absorbé ou non. Leur excipient est, soit une substance solide fondant à la température du corps (beurre de cacao, gélatine glycinée, glycérides de synthèse), soit un mélange de polyéthylènes glycols se dissolvant dans la cavité rectale. Ils sont en forme d'obus ou de torpille.

Surdosage

Administration d'une quantité de médicament ou produit, par prise ou par jour, qui est supérieure à la dose maximale recommandée.

Synergie

On parle d'interaction médicamenteuse synergique entre deux médicaments A et B lorsque l'effet pharmacodynamique du médicament A est majoré par l'effet pharmacodynamique du médicament B.

On distingue classiquement :

- La *synergie additive* lorsque l'effet pharmacodynamique de deux médicaments *est égal* à la somme des effets de chacun d'entre eux : $1 + 1 = 2$;
- La *synergie potentialisatrice* lorsque l'effet pharmacodynamique de l'association des deux médicaments *est supérieur* à la somme des effets de chacun d'entre eux pris isolément: $1 + 1 = 3$.

On utilise cette propriété de synergie dans l'association de certains médicaments comme deux antibiotiques entre eux ou les anticancéreux entre eux.

- T -

Tablette

Comprimé sucré à laisser fondre dans la bouche en vue d'une action locale.

Thérapeutique

Étymologiquement, vient du mot latin "thera" qui veut dire "au service de".

Étude des actions et pratiques propres à soulager ou guérir les malades. La thérapeutique recense l'ensemble des soins et de la prise en charge à apporter au malade.

La principale différence entre pharmacologie et thérapeutique réside dans le fait que la première part des propriétés de base des médicaments et en déduit les indications et contre-indications alors que la seconde part du malade et de la maladie à traiter et cherche les meilleurs moyens d'y parvenir. Ces moyens thérapeutiques peuvent être médicamenteux mais aussi chirurgicaux, physiques (rééducation fonctionnelle, kinésithérapie, etc.), radiologiques (radiothérapie, etc.) ou autres (stimulateurs cardiaques, angioplastie, thermalisme, climatisme, hygiène, psychothérapie, etc.).

Tmax

Temps (exprimé en minutes ou heures) au bout duquel est obtenue la concentration plasmatique maximale d'un médicament (Cmax) après son administration (encore appelé temps d'occurrence du pic des concentrations plasmatiques).

La connaissance du Tmax permet de préjuger en pratique du maximum de l'effet thérapeutique attendu après administration d'une dose du médicament.

Tolérance

Diminution des effets sur l'organisme d'une dose fixe d'une substance au fur et à mesure que l'on répète son administration. Ce phénomène conduit à accroître les doses pour obtenir l'effet recherché. (Dictionnaire Robert).

On parle donc de tolérance à la morphine ou à d'autres médicaments ou drogues.

On peut aussi parler de tolérance d'un individu mais jamais de la tolérance à un médicament. On doit alors utiliser le terme d' " effet indésirable d'un médicament " ou dire que ce médicament est bien ou mal toléré.

Topique

Médicament administré localement.

Un collyre, un gel, une pommade sont des formes topiques.

Toxique

Issu de la racine grecque *toxkon* qui veut dire "poison pour flèche".

Manifestation nocive découlant de l'administration d'une dose toxique (c'est-à-dire supra thérapeutique) d'un médicament.

Il ne faut pas utiliser le terme de "toxique" comme synonyme d'effet indésirable.

On doit parler d'effet "toxique" d'un médicament lorsque celui-ci est utilisé à dose supra thérapeutique.

Toxicovigilance

Surveillance des effets toxiques pour l'homme d'un produit, d'une substance ou d'une pollution aux fins de mener des actions d'alerte, de prévention, de formation et d'information.

- V -

Voie sublinguale

Voie d'administration des médicaments placés dans la bouche, l'absorption se faisant à travers la muqueuse buccale.

La voie sublinguale permet de contourner le premier passage hépatique obligatoire.

Voies d'administration

Portes d'entrée du médicament dans l'organisme.

Volume (apparent) de distribution d'un médicament

Volume théorique (exprimé en L ou en L/kg) qu'occuperait un médicament s'il était dans tout l'organisme à la même concentration que dans le plasma.

Le volume de distribution (V_d) permet de quantifier la répartition d'un médicament au niveau tissulaire : plus il est important, plus la distribution est intense. La connaissance du volume de distribution ne présente aucune valeur prédictive concernant l'efficacité ou le risque d'effets indésirables du médicament. Son interprétation permet de discuter la répartition d'un médicament dans l'organisme.

-Z-

Zone thérapeutique

Intervalle de concentrations plasmatiques d'un médicament dont la limite inférieure est le seuil d'efficacité et la limite supérieure le seuil de toxicité.



Références bibliographiques

Barreteau, H. (2011). Atlas de poche de pharmacologie H. Lüllmann, K. Mohr, L. Hein. Médecine Sciences Publications, 4e édition. Lavoisier, Paris (2010). 394 pp., ISBN: 978-2-257-00069-9.

Cohen, Y. (1997). Abrégé de pharmacologie. *Ed, 4*.

Garnier, M., Delamare, V., Delamare, J., Gélis Malville, E., Delamare, L., & Péquignot, H. (2009). Dictionnaire illustré des termes de médecine.

Landry, Y., & Rival, Y. (2007). Dictionnaire pharmaceutique: pharmacologie et chimie des médicaments. Ed. Tec & Doc.

Montastruc, J. L. (2014). FACULTES DE MEDECINE DE TOULOUSE.